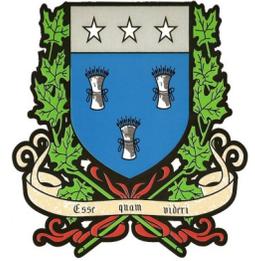




INFORMATIONS MUNICIPALES

(Vol. 31, n° 5) 20 avril 2023

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



REPLISSAGE DE PISCINE



- Avec la température qui se réchauffe peu à peu, pourquoi ne pas rebrancher immédiatement le système de filtration de la piscine de façon à permettre à l'eau de pluie de rétablir celle-ci à son niveau d'opération normale.
- Ce simple geste économisera une quantité très importante d'eau potable qui ne devrait pas être utilisée à cette fin.
- Le remplissage complet d'une piscine est prohibé sous peine d'amende et il est important que chacun de nous se conscientise sur la préservation de la ressource d'eau.
- Le remplissage d'une piscine ou d'un spa doit être fait avec de l'eau d'une citerne mobile et une preuve de paiement doit être remise à la Responsable de l'Urbanisme, Vanessa Morneau, en personne ou par courriel à urb@napierville.ca »

Tout contrevenant est passible d'une amende de 300 \$ et plus.

Tirage d'arbres

La municipalité de Napierville a le plaisir de vous informer qu'elle offrira, encore cette année, la possibilité aux citoyens **propriétaires intéressés**, de courir la chance de gagner 1 arbre parmi les 20 arbres proposés.

Il est entendu que l'arbre doit-être installé sur le terrain **avant** de votre résidence. Il devra se situer au minimum à cinq (5) pieds de la limite de l'emprise de la rue et être à une distance minimale de six (6) pieds de la boîte de service afin de conserver l'intégrité des conduites pluviales et autres infrastructures. Il ne devra pas avoir de fils aériens sur le site de plantation. Tout obstacles ou problématiques lors de l'installation de l'arbre sera évalué sur place par notre équipe des travaux publics avant de procéder à l'implantation.



Il y a un choix de trois essences d'arbres, à savoir :

Murier pleureur Lilas Japonais Tilleul.

**Pour participer, vous devez vous inscrire avant le 17 mai 2023
auprès de la municipalité par téléphone au numéro 450 245-7210,
ou par courriel au cbissonnette@napierville.ca ou banselin@napierville.ca**

Il serait important de bien spécifier votre prénom, nom, adresse de résidence, votre numéro de téléphone, ainsi que votre adresse courriel.

Le tirage se tiendra le 18 mai 2023 à 14h .

Les gagnants seront avisés par la Municipalité et la plantation des arbres sera effectuée par l'équipe des travaux publics à l'**automne**.

Nous sommes fiers de nous joindre à vous afin de contribuer concrètement à la préservation de notre environnement

Bonne chance à vous!

Dérogation mineure-modification de la procédure d'affichage public

Afin de limiter les délais, prenez avis qu'à partir de maintenant les avis publics concernant les demandes de dérogations mineures ne seront plus publiés dans le bulletin municipal. « Informations Municipales ».

Vous pourrez par contre les consulter, comme à l'habitude, sur les babillards de l'Hôtel de Ville et du Métro, de même que sur le site web de la municipalité.

La plupart du temps par contre, la municipalité installera une affiche avec l'avis public d'une demande de dérogation mineure sur le terrain provenant du demandeur de cette requête pour plus de visibilité.

Vanessa Morneau, Responsable de l'urbanisme



BRUNCH 200^e

Sous le thème de l'histoire

Quand : Dimanche 7 mai 2023

Service continu de 10h à 14h

Lieu : Centre communautaire de Napierville
262, rue de l'Église

Coût : Adulte (13 ans +) : 20\$

Jeunes de 5 à 12 ans : 8\$

Gratuit : moins de 5 ans (billet requis)

Billets en vente jusqu'au 28 avril 2023

Aucun billet vendu à la porte

Billets papiers en vente aux hôtels de ville de Napierville 450-245-7210 et de Saint-Cyprien-de-Napierville 450-245-3658 ainsi qu'au bureau du Service d'action bénévole (SAB) 450-245-7868 et billets numérique en vente sur les sites internet des municipalités : napierville.ca et st-cyprien-denapierville.com (veuillez imprimer votre reçu comme preuve d'achat)

SAINT-CYPRIEN



Municipalité de Napierville



LICENCES POUR CHIENS ET CHATS



Cette licence est obligatoire en vertu du règlement municipal numéros 427 et est disponible au coût de 15 \$ chacune, et ce, pour la durée de vie de votre animal. Pour vous procurer la licence, vous pouvez soit : Nous retourner le coupon qui se trouve sur le site de la municipalité, accompagné d'un chèque à l'ordre de la municipalité de Napierville, ou encore vous présenter à l'hôtel de ville durant les heures d'ouvertures où nous acceptons les paiements par chèque, argent comptant, débit ou crédit. La ou les licences vous sera (seront) ensuite remise (s) ou retournée (s) par la poste. Pour de l'information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec nous au 450 245-7210. Advenant le cas où la licence soit perdue ou brisée, vous devrez vous en procurer une nouvelle au coût de 15 \$ chacune.

Tu es à la recherche d'un emploi? Tu envisages un retour aux études ou une réorientation de carrière?

Savais-tu qu'il existe un organisme communautaire à St-Rémi offrant différents services gratuits sous le même toit?



- Techniques de recherche d'emploi
- Démarche d'orientation
- Rédaction de cv et lettre de présentation « tendance »
- Préparation à une entrevue d'embauche gagnante
- Information scolaire et professionnelle
- Accompagnement psychosocial
- Programme préparatoire à l'emploi (entrée continue)
- Stages en entreprise
- Différents projets jeunesse

Nos services s'adressent à une clientèle résidant dans la MRC des Jardins-de-Napierville et âgée de 15 ans et plus sans limite d'âge.

Contacte-nous dès maintenant au Carrefour jeunesse-emploi Huntingdon – Point de service St-Rémi du lundi au vendredi! 450 454-5814 | info-stremi@cjhuntingdon.org | Facebook et Messenger

BIBLIOTHÈQUE HEURE DU CONTE

Le samedi 22 avril dès 9h30
Pour les petits de 2, 3 & 4 ans
La fée des dents au pays des bonbons

Le samedi 22 avril dès 10h30
Pour les 5 ans et plus
Charabia reste sur sa faim
Réservation souhaitée!
Au 450 245 0030

VENTE DE GARAGE COMMUNAUTAIRE

La prochaine vente de garage communautaire aura lieu **samedi le 27 mai et dimanche le 28 mai** prochains.

Si vous désirez participer, veuillez vous inscrire **d'ici le 24 mai prochain**, en téléphonant à l'Hôtel de Ville au 450-245-7210 ou encore en transmettant vos nom,

adresse et numéro de téléphone par courriel au mun.napierville@qc.aira.com

En cas de pluie, l'évènement sera reporté à la fin de semaine suivante.

